

D OSSI ER

Les inégalités d'éducation : un classique revisité

Présentation

JEAN-LOUIS DEROUET

Groupe d'études sociologiques

Institut National de Recherche Sociologique

29, rue d'Ulm

75230 Paris cedex 5

L'interrogation sur les inégalités demeure au centre du projet de la sociologie de l'éducation. Dans ses premiers numéros, *Éducation et Sociétés* a accordé beaucoup d'importance à des directions émergentes : la sociologie du local (numéro 1), la sociologie de l'enfance (numéros 2 et 3) et la sociologie des savoirs (numéro 4). Le retour à une question classique constitue un moyen de rattacher les résultats de ces études à une problématique globale. À un moment où les travaux ethnographiques s'interrogent sur leur capacité de généralisation, la référence aux inégalités d'éducation présente une vertu fondamentale : elle oblige les sociologues (mais aussi les politiques, les administrateurs, les enseignants et l'ensemble de la société) à réfléchir sur la manière dont les phénomènes étudiés en situation sont reliés à des ensembles plus larges.

Le programme constructiviste, qui a été d'une remarquable fécondité dans les années 1980 et 1990, atteint sa limite. Pris au pied de la lettre, son projet était de partir de l'étude des définitions de l'ordre négociées en situation puis de suivre les multiples procédures de stabilisation qui font que ces

règles deviennent des routines ou des institutions qui encadrent l'action. Programme stimulant mais évidemment utopique. Rendre compte de toutes les procédures de transport et de stabilisation qui permettent de passer du niveau des interactions quotidiennes à la stratification sociale et à l'organisation de l'État reviendrait à tracer une carte plus grande que le pays. Il faut donc trouver des raccourcis et l'interrogation sur les inégalités constitue un de ces raccourcis.

L'importance scientifique de la question est donc au moins égale à son importance politique, mais elle doit, en partie, renouveler son vocabulaire. Elle a été formulée dans les années 1960 à partir de la problématique du partage des bénéfices. Cette problématique n'a pas perdu toute validité car, malgré la crise, il reste des bénéfices à partager, mais la conjoncture a évolué et de nouvelles questions apparaissent : la remontée de l'intérêt pour les savoirs et les valeurs, la crise et les inquiétudes concernant l'exclusion ou la socialisation des enfants de l'immigration, la tension entre la reconnaissance des droits des usagers et l'abandon du système éducatif au marché, etc. Surtout, une partie des critiques formulées dans les années 1960 a pénétré le corps social et inspiré un nouveau mode de gestion. Une partie de la critique risque de se trouver en porte-à-faux parce que ses résultats, ses concepts et ses méthodes ont été récupérés par cette modernisation.

La sociologie des inégalités d'éducation se trouve donc confrontée à deux défis : le premier est de dégager le sens de la seconde explosion scolaire des années 1980 et 1990. Le second est de renouveler son positionnement critique. Le présent numéro sera bien loin de les relever totalement. Son ambition est plus modeste. C'est d'abord d'opérer un retour épistémologique sur les paradigmes des années 1960 et 1970 et d'essayer de dégager en quoi leurs apports restent valables et en quoi ils doivent être reformulés. C'est l'analyse que Marie Duru-Bellat et moi-même tentons de conduire dans deux articles qui partent de points de vue épistémologiques différents. C'est aussi le propos de Choukri Ben Ayed qui, dans une étude empirique, soumet ces paradigmes à l'épreuve du local et de la diversité des investissements scolaires des familles. L'objectif est aussi de signaler un certain nombre de déplacements qui ont été opérés par rapport aux problématiques traditionnelles et de tenter d'en dégager le sens. Ces déplacements n'aboutissent pas pour le moment à proposer un — ou des — nouveau(x) paradigme(s) mais la synthèse en marche que nous proposons pourra au moins dresser une carte qui aide à s'orienter sur ce territoire confus et peut-être dégager les directions les plus prometteuses.

Le premier déplacement pourrait se classer sous le titre que Claude Lessard, Émile Ollivier et Brigitte Voyer ont choisi pour la contribution concernant le Québec : "De l'utopie au réalisme". Beaucoup d'espoirs des années 1960 reposaient sur des illusions concernant le pouvoir de l'État, et

surtout de l'État centralisé. Ils se réajustent aujourd'hui dans une perspective d'État modeste qui aboutit à la recherche d'un compromis avec le marché. Les formes en sont très différentes selon les pays et la situation du Québec est sur ce plan assez différente de celle de la France, mais c'est sans doute l'évolution la plus marquante des vingt dernières années. Un deuxième déplacement résulte de la montée du phénomène de l'exclusion : François Dubet y consacre un article. Un troisième déplacement met en première place le problème des savoirs et du rapport au savoir des différentes catégories d'élèves. La revue vient d'aborder cette question dans le numéro précédent. Nous n'y avons donc pas consacré de nouvel article mais j'essaie de dégager les pistes que cette approche ouvre pour le renouvellement de la problématique.

Enfin, et selon les règles qu'elle s'est fixées, la revue situe sa réflexion dans un cadre international et présente deux articles traduits. Une note de synthèse de Scott Davies sur la reformulation de la sociologie critique aux États-Unis et un article de David Konstantinovski sur l'évolution de la question des inégalités en Russie, avant et après la chute du régime soviétique.

Il ne s'agit bien sûr ici que de quelques orientations. D'autres sont possibles. Une chose est toutefois certaine. La sociologie des inégalités d'éducation, qui a un si brillant passé, a aussi un grand avenir, mais elle doit pour cela renouveler ses outils et ses problématiques. Rien ne serait pire que de réduire la réalité d'aujourd'hui à la compréhension que permettent les concepts forgés dans les années soixante et soixante-dix. C'est sans doute en travaillant à ce renouvellement que la sociologie de l'éducation peut retrouver le rôle de pilote qu'elle a perdu au sein de la sociologie générale.